

# SÉRUM BI-PHASE CLOUDY COSMOS

Ce sérum bi-phase lacté fusionne instantanément avec l'épiderme, offrant une sensation de légèreté absolue. Sa texture non collante laisse la peau souple et durablement confortable.

% Origine naturelle \*  
**99%**



PHASE	INGRÉDIENT	INCI	%	FONCTION	% Naturalité
A	EAU DEMINERALISEE	Water (Aqua)	55,05		55,05
	1,3-PROPANEDIOL	Propanediol	5,00	Humectant	5,00
	ERYLITE® F8030 PERSONAL CARE	Erythritol	3,00	Hydratant	3,00
B	VIVAPUR® CS TEX SUN	Microcrystalline Cellulose (and) Cellulose Gum	0,30	Agent rhéologique sprayable	0,29
C	SODIUM CHLORIDE	Sodium Chloride	0,80	Sel stabilisant	0,80
	SHAROWIPES™ 652	Sodium Benzoate (and) Zinc Lactate	0,80	Conservateur	0,00
D	EUTANOL® G	Octyldodecanol	8,00	Emollient	8,00
	CETIOL® C 5C	Coco-Caprylate/Caprata (and) Tocopherol	5,00	Emollient	5,00
	CETIOL® ISAN	Tridecane (and) Tocopherol	22,00	Emollient	22,00
	PARFUM COSMOS ROSE PIVOINE (Robertet)	Parfum	0,05	Parfum	0,05
E	SOLUTION D'ACIDE CITRIQUE A 50%	Water (and) Citric Acid	QS	Ajusteur de pH	QS

## CARACTERISTIQUES

Aspect : Bi-phase opalescent blanc et transparent

pH : 4,8 - 5,3

Viscosité : NA

Stabilité : **En cours**

## PROCESS

Homogénéiser la phase A. Introduire la phase B sous agitation modérée puis homogénéiser 10 minutes sous vive agitation. Introduire un à un les ingrédients de la phase C et homogénéiser 5 minutes. Réaliser le premix de la phase D puis l'introduire dans le mélange. Enfin, ajuster le pH à 4,8 - 5,3 avec la phase E puis conditionner en pack et laisser déphaser.

Remarque : Les formules sont fournies à titre purement indicatif et sont exclusivement destinées à illustrer les ingrédients que nous commercialisons dans un environnement formulé. Elles correspondent à notre connaissance à un moment donné, dépendant notamment des données communiquées par nos fournisseurs. Nous ne donnons aucune garantie sur l'utilisation des ingrédients mentionnés ou sur l'évaluation de ceux-ci. De plus, il appartient aux utilisateurs d'apprécier les éventuels risques en terme de propriétés intellectuelles ou de respect de la réglementation en vigueur. Le pourcentage d'origine naturelle est calculé selon la norme ISO 16128-2. Notre calcul est basé sur les carbonnes renouvelables et ne prend pas en compte les adjuvants ni le process d'obtention de la matière première.